

# Consultation provinciale sur l'éducation en Ontario



## Les prises de position de l'AEFO

La consultation provinciale comprend une série de questions portant, entre autres, sur le rendement des élèves, l'apprentissage des compétences professionnelles, le téléphone cellulaire en salle de classe, etc. Voici les prises de position de l'AEFO se rapportant au formulaire de soumission de commentaires sur l'éducation en Ontario.

### Comment peut-on améliorer le rendement des élèves dans les disciplines STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques)?

- Les résultats des élèves aux tests standardisés (comme PISA et TIMSS) ne devraient pas être le moteur qui dirige les initiatives se rapportant aux disciplines STIM.
- La priorité devrait être de développer l'intérêt des élèves pour ces disciplines. Les métiers du futur exigeront une maîtrise des STIM et le système scolaire doit trouver des moyens d'y intéresser les jeunes. Il faut travailler à développer la soif de connaissance et la curiosité des élèves avant de se pencher sur leur rendement aux tests standardisés.
- Une des approches à privilégier est de s'assurer d'offrir à nos jeunes des modèles. Pour ce faire, la profession enseignante devrait être valorisée de façon à attirer des personnes passionnées par les STIM et par la perspective d'en faire une carrière.
- De plus, il est important de mentionner que l'apprentissage des disciplines STIM repose avant tout sur une approche pédagogique basée sur l'expérimentation et la résolution de problème, ainsi que sur un processus d'enquête où l'élève travaille activement à la recherche de solutions innovantes. Améliorer cela ne peut passer uniquement par une approche basée sur la mémorisation et l'application mécanique de formules.
- Cette approche pédagogique doit également faire partie intégrante du programme de formation à l'enseignement.

## Comment nos écoles devraient-elles préparer les élèves à acquérir les compétences professionnelles en demande, telles que les compétences pour exercer un métier spécialisé ou pour travailler dans des domaines comme le codage de données?

- Le programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS), la double reconnaissance de crédit et l'éducation coopérative sont des programmes qui, en répondant aux besoins de certains élèves, ont contribué à améliorer les taux de diplomation. Ces programmes offrent des occasions qui favorisent la transition vers le marché du travail. Plus de 25 % des élèves des conseils scolaires de langue française sont inscrits à l'un de ces programmes. Cependant, la réussite passe par un financement approprié et une relève qualifiée. Ce dernier élément est préoccupant, car aucune université de langue française n'offre actuellement de formation en éducation technologique.
- Si le codage de données est effectivement une compétence essentielle pour l'avenir, les programmes de formation à l'enseignement doivent l'ajouter à ce qui est enseigné aux futures enseignantes et aux futurs enseignants. Ainsi, le contenu des programmes de formation initiale pourrait mieux s'arrimer aux besoins du système scolaire ontarien.

## Quelles mesures peut-on prendre pour améliorer les tests normalisés à grande échelle?

- Les tests à grande échelle peuvent permettre d'assurer une certaine redevabilité en ce qui a trait à l'enseignement du curriculum.
- Les tests à grande échelle ont cependant un effet pervers dans la mesure où ils servent, la plupart du temps, à établir des palmarès entre les écoles et les conseils scolaires.
- Plusieurs experts — dont, notamment, Michael Fullan et Andy Hargreaves — estiment que les objectifs de redevabilité peuvent être atteints par l'entremise d'un testing par échantillonnage. Cette façon de faire éviterait une généralisation de pratiques visant la préparation pour la réussite des tests (« teach to the test ») au détriment d'une démarche pédagogique pour l'apprentissage. De plus, l'échantillonnage permettrait de réaliser des économies. Ainsi, les tests pourraient ne pas être administrés chaque année, mais selon un cycle de trois ou cinq ans. L'échantillonnage et l'administration des tests selon un cycle d'évaluation permettraient tout aussi bien de valider la performance du système, ce qui est l'objectif des tests à grande échelle.
- L'évaluation de l'apprentissage — et pour l'amélioration de l'apprentissage — qui se fait quotidiennement en salle de classe est le meilleur indicateur de réussite de chaque élève et constitue une source précieuse de données probantes. Le jugement professionnel du personnel enseignant est la pierre angulaire de l'évaluation. L'évaluation authentique de l'apprentissage ne peut pas être uniformisée.
- Pour les parents, le bulletin scolaire est la meilleure source d'information quant à la réussite de leur enfant et non les résultats aux tests standardisés.

## Que peut-on faire de plus pour que les élèves qui terminent l'école secondaire possèdent les compétences nécessaires pour réussir dans la vie, y compris des compétences en littératie financière?

- Pour offrir une formation optimale, il faut que les élèves du secondaire aient accès à une panoplie de cours qui répondent aux différents profils d'apprenantes et d'apprenants. Ainsi, une révision des crédits qui mènent à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pourrait être effectuée afin d'offrir plus de flexibilité et d'options aux élèves. Le régime actuel les contraint à une voie limitant leurs possibilités d'exploration de divers champs d'intérêt. Les plus petits effectifs que l'on retrouve dans les écoles de langue française accentuent les défis qui existent au niveau de l'offre.
- Pour ce qui est des concepts de littératie financière, ceux-ci devraient être formellement intégrés aux programmes-cadres (p. ex., mathématiques, orientation et formation au cheminement de carrière, sciences, etc.). L'approche visant à aborder les contenus de littératie financière par l'enseignement de tous les curriculums est vouée à l'échec, car dans bien des cas, lorsque c'est la responsabilité de toutes et tous, cela finit par n'être la responsabilité de personne.

## Quelles mesures les écoles peuvent-elles prendre pour interdire l'utilisation des téléphones cellulaires en classe?

- L'interdiction est utopique et exigera une gestion énergivore de tous les instants, ce qui empiètera sur le temps d'enseignement. L'encadrement serait préférable à l'interdiction. Les élèves de nos écoles sont des natives et des natifs numériques, c'est-à-dire qu'ils ont grandi dans un monde branché. Thierry Karsenti, de la chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information et de la communication en éducation, estime que les élèves trouveront un moyen d'amener leur appareil électronique en classe, peu importe les règles que le système souhaiterait leur imposer.
- L'école a cependant un rôle à jouer pour éduquer les jeunes quant à une utilisation appropriée de leurs appareils électroniques.
- On ne peut se priver de la valeur pédagogique que les téléphones cellulaires ou autres appareils électroniques de poche peuvent avoir pour les élèves, en leur donnant accès à des applications (p. ex., application de calculatrice scientifique), des ressources pédagogiques éprouvées (p. ex., Idéllo), à des dictionnaires en ligne, à des ouvrages de référence en ligne (p. ex., Bescherelles), etc.
- Des ressources pourraient plutôt être investies pour du perfectionnement professionnel visant la maximisation d'une utilisation pédagogique des outils technologiques.
- Le Toronto District School Board (TDSB), qui avait banni, en 2007, l'utilisation des cellulaires, est revenu sur sa décision en 2011 et encourage dorénavant l'utilisation des appareils électroniques à des fins pédagogiques.

## Comment peut-on élaborer un nouveau programme-cadre d'éducation physique et santé adapté à l'âge des élèves, qui comprend des thèmes comme la santé mentale, l'éducation sexuelle et la légalisation du cannabis?

- L'AEFO estime qu'un curriculum touchant à l'éducation sexuelle publié il y a 20 ans ne peut aucunement répondre aux besoins et à la réalité des élèves d'aujourd'hui.
- Au moment de sa parution, le curriculum de 2015 répondait aux besoins des élèves et était adapté à l'âge des élèves. Et surtout, le curriculum avait été élaboré grâce à de très grandes consultations comprenant des centaines de professionnelles et professionnels comme des psychologues, des travailleuses sociales et travailleurs sociaux, du personnel de la santé, des policières et policiers, du personnel scolaire ainsi que 4 000 parents d'élèves des écoles élémentaires de partout en province.
- À notre époque, les questions liées à la notion de consentement, à la sécurité en ligne, à la santé mentale, à la diversité et l'équité doivent être abordées. Il est essentiel que tous les élèves — y compris celles et ceux qui ont des différences, visibles ou invisibles, qui sont protégés en vertu du Code des droits de la personne —, se reconnaissent et soient pris en compte dans le curriculum.
- La légalisation du cannabis est une nouvelle réalité qui doit être reconnue. Une approche de sensibilisation semblable à ce qui existe pour l'alcool devrait être considérée.

## Quels sont les éléments qui devraient être inclus dans la charte des droits de parents du ministère de l'Éducation?

- L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO) a déjà comme mandat de protéger le public, ce qui inclut les élèves autant que leurs parents, en fixant des normes professionnelles et déontologiques élevées pour ses membres et en veillant à ce qu'elles soient respectées.
- Plutôt que de chercher à surprotéger les parents, il serait plus opportun d'encourager leur participation et leur implication dans la vie scolaire de leurs enfants. Les parents devraient être considérés comme des partenaires et non uniquement des clientes et clients. La relation parent-école est importante et revêt un caractère particulier dans les écoles en contexte minoritaire linguistique. Le rôle que jouent les parents comme modèle accessible est essentiel à la vitalité de la communauté. Les comités de participation des parents et les conseils d'école doivent servir de base pour amorcer un dialogue entre les parents et l'école. Les associations de parents comme Parents partenaires en éducation (PPE) sont une voix pour les parents.